

PÉTITION: Pour que la famille F. puisse rester en Suisse !

À Mme la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, à M. le Secrétaire d'Etat aux Migrations Mario Gattiker et aux autorités cantonales neuchâteloises,

Nous citoyennes et citoyens solidaires, nous opposons au renvoi de la famille F., famille éthiopienne domiciliée au Locle dans le canton de Neuchâtel. Les quatre filles, âgées de 7, 8, 10 et 14 ans, et leur maman ne doivent pas être renvoyées en Grèce !

Malgré nos nombreuses démarches juridiques, cette famille continue aujourd'hui à vivre dans une situation de stress et de peur face à une menace de renvoi vers la Grèce et ceci malgré leur grande vulnérabilité. Mme F. a fui la Grèce avec ses filles pour échapper à une situation de violence conjugale répétitive. Elle n'a pas reçu le soutien nécessaire des autorités pour assurer sa protection et les menaces de la part de son mari ont perduré. A leur arrivée ici, la Suisse a refusé d'entrer en matière sur leur demande, au prétexte qu'elles avaient le statut de réfugiées en Grèce. La famille est en Suisse depuis près de trois ans. Les filles se sont très bien intégrées dans le milieu scolaire et sportif du Canton et la maman a reçu une promesse d'embauche de la part d'un industriel de la région.

Les renvoyer en Grèce, c'est leur faire subir un traumatisme de plus et les exposer à une situation dangereuse et précaire et ne donnant aucune certitude quant à leur avenir. Les filles sont des enfants qui ont des droits et notamment celui à une vie décente dans un milieu qui offre cette sécurité.

Comment une femme seule peut à la fois protéger ses quatre filles contre des violences récurrentes, garantir leur survie grâce à un travail, suivre leur scolarité et se protéger elle-même contre les atteintes de la part de son ex-mari qui connaît tout leur réseau social ? Le HCR, Amnesty International, Human Rights Watch, Pro Asyl et Médecins sans Frontières dénoncent régulièrement la situation extrêmement précaire des réfugié.e.s en Grèce et plus particulièrement des femmes et des filles.

Nous demandons par cette pétition :

- De respecter les obligations internationales de la Suisse, notamment la convention relative aux droits de l'enfant, qui exige de respecter l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent ;
- D'entrer en matière sur la demande d'asile de Mme F. et de ses quatre filles et de leur accorder une protection dans notre pays.

Prénom et nom	Ville	Signature

La pétition peut également être signée en ligne sur : <http://droitderesterpourelafamillef.strikingly.com/>
Merci de renvoyer les pétitions signées d'ici au 23 juin à l'adresse suivante :
André Fellrath - Petit-Cortailod 5, 2016 Cortailod